

Image not found or type unknown



expulsion d'une étrangère ayant un enfant

Par **zabounette66**, le **30/05/2012** à **22:27**

bonjour,

j'ai une question est-ce que si une femme étrangère va être expulsé, qu'elle a un enfant en france et que le père que cet enfant est partis à l'étranger et ne donne plus de nouvelle que devient l'enfant ?

En sachant que il reste de la famille en france du côté du père mais que déjà a la base il n'avait pas le droit de garde.

merci d'avance pour toute vos réponses je m'inquiète vraiment pour l'avenir de cet enfant